

COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

Le Comité de Direction de l'EPIC, Office de Tourisme Granville Terre et Mer, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à Granville, le jeudi 17 décembre 2024 à 18h35, sous la Présidence de Mme LE JOSSIC.

**Présents en qualité de titulaire :** Mme FAGNEN Gaëlle, Mr PEYRE Michel, Mme LE JOSSIC Annaïg, Mr NAVARRET Alain, Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, Mme GRANDET Florence, Mme BABILONI Eloïse, Mr PICARD Yoan,

Mr CLERAUX Sylvain et Mme RICHART Brigitte.

**Présents en qualité de suppléant participant au vote :** Mr JULIENNE Jean-Marc, Mr LERQUIER Rémi, Mr LETENNEUR Philippe, Mme JULIEN-FARCIS Sophie.

**Présents en qualité de suppléant ne participant pas au vote :** Mr HULINE Marc et Mr Thierry SOURDRY.

**Absents titulaires excusés :** Mr SORRE Stéphane, Mr BRIERE Alain, Mme HERSENT Catherine, , Mr PAYEN Jean-Paul, Mme MARGUERITE-BARBEITO Françoise, Mr BENA Olivier, Mr BAILLEUL Hugo, Mr BELGHAZI Rodolphe et

Mr BETTON Pierre.

**Absents suppléants excusés :** Mme MIGNOT Laurence, Mr DESQUESNES Philippe, Mr DURIER Jérémy, Mme GOUJAT Florence, Mr LECUREUIL Daniel, Mme GATE Sylvie, Mr MANSOUR Miloud, Mme GASSON Carine,

Mr MARTIN Sylvain, Mr GIRON Cédric, Mme BEGUIER Estelle et Mr LEFRANÇOIS Ludovic.

**Date de convocation :** 10 décembre 2024.

**Le nombre de membres en exercice étant de 16, les membres présents forment la majorité.**

La Présidente, Mme LE JOSSIC, ouvre la séance à 18h35 avec 16 membres présents dont 14 votants.

**Secrétaire de séance : Mme RICHART Brigitte.**

La Présidente, Mme LE JOSSIC, ouvre la séance à 18h35 avec 16 membres présents dont 14 votants.

- La Directrice présente **le bilan de la campagne de communication 2024** en précisant que la 2<sup>ème</sup> vague n'est pas encore terminée et en rappelle les principes :

Une campagne de notoriété sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) avec en nouveauté cette année une collaboration avec Actu.fr (médias régionaux de territoires voisins). Les cibles sont les dinks, les dinkers, les familles ainsi que les habitants cette année.

Mr JULIENNE s'interroge sur la résidence permanente ou transitoire des personnes touchées par la campagne avec Actu.fr, révélée infinie par les données Flux Vison Tourisme.

La Directrice souligne le coût contact très intéressant de la campagne puisque désormais gérée en autonomie par l'OT qui peut se passer des services coûteux d'une agence de communication depuis 3 ans eu égard à la montée en compétence de la chargée de communication en la matière.

Mr JULIENNE s'exprime néanmoins sur l'importance de ne pas évincer systématiquement les agences car elles permettent de se tenir en phase avec les dernières tendances.

- La Directrice poursuit ensuite avec le **bilan des Rencontres des Acteurs du Tourisme**

Une belle fréquentation (150 personnes) est notée avec une présence assidue à tous les moments car tout était sur un seul site. Les retours satisfactions sont bons et l'évènement a atteint son objectif : créer des interactions et des synergies entre professionnels. Les membres présents pour cette occasion confirment la réussite.

Les membres du Comité de Direction sont interrogés par la Directrice sur le format des ateliers. Mr Sourdry souligne, qu'effectivement, leur durée (1h) peut frustrer l'envie de pouvoir poursuivre les échanges mais félicite leur qualité de contenu.

- La Présidente présente **la délibération du budget primitif**

Le projet de Budget Primitif 2025 est présenté en annexe de la délibération

Pour répondre à la question de Mr PICARD, la Directrice confirme que les postes, qui devraient pouvoir bénéficier d'un budget supplémentaire et de l'affectation du résultat en 2025 pour la mise en œuvre du plan d'actions sont annotés en rouge sur le détail du document.

Mr NAVARRET demande si la subvention pourrait être inférieure à 410 000 € et donc en deçà de la CLECT calculée et versée au titre de la prise de la compétence Tourisme par GTM.

Plusieurs réponses sont adressées :

- Mme COUPEL confirme à ce jour la somme prévisionnelle et remercie l'OTI pour la rationalisation constante de ses dépenses sans pour autant obérer la vision et la montée en compétence de ses missions. Mais il est fait remarque de l'évolution exponentielle de la Taxe de Séjour et de la baisse de dotations de l'État aux collectivités qui n'excluent pas un rééquilibrage de cette subvention.
- Mme Le JOSSIC confirme en rappelant que cette « situation exceptionnelle » nécessite d'envisager « des mesures exceptionnelles » dont les différents scénarii sont détaillés ; notamment la fermeture d'un BIT.
- Mr SOURDRY s'interroge sur le choix du BIT et précise que sans « être un fervent défenseur de la fermeture de BIT », des solutions d'accueil avec le Tuk Tuk sont certainement à déployer.
- Mme FAGNEN explique que la fermeture du BIT de Donville-les-Bains a déjà eu lieu cette année et est actée définitivement. Cette fermeture a été confortée, justement, par l'expérimentation d'un dispositif d'accueil « hors les murs » entre avril et septembre 2024. Un dispositif personnalisé aux profils et temps forts de la commune qui a démontré son efficacité : le ratio quotidien de visiteurs renseignés avec le Tuk Tuk est 40 % supérieur aux 150 jours d'ouverture du BIT.
- La Directrice précise donc qu'il s'agirait d'un autre BIT en plus de celui de Donville-les-Bains.
- Enfin, Mme GRANDET concède que, certes, il y a moins d'heures d'ouverture également à Jullouville mais que la commune n'est ni perdante en terme de services ni en terme financier car les compétences sont exercées de manière qualitative et quantitative notamment pour la collecte de la taxe de séjour.



**Office de Tourisme Granville Terre et Mer**  
**Budget primitif 2025**  
**Comité de direction du 17 décembre 2024**

Le budget primitif (BP) de l'Office de Tourisme Intercommunal a été élaboré pour 2025. Il a fait l'objet d'un débat sur les orientations budgétaires en Comité de direction le 05 novembre 2024.

## 1. DEPENSES

En dépense, pour la bonne mise en œuvre du schéma d'équilibre touristique, il est proposé d'inscrire 1 591 400 euros de fonctionnement et 50 686.65 euros en investissement.

### a. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce montant se répartit en fonctionnement sur les chapitres 011 et 012  
+ 1 000 € au chapitre 67 et 50 686.65 € de dotations aux amortissements.

**Au chapitre 011**, il est proposé d'inscrire 450 728 euros.

Ce budget correspond aux dépenses courantes :

- Les frais de fonctionnement liés aux divers bureaux de l'Office de Tourisme : assurances, loyers, fournitures, affranchissement, ménage, eau, électricité, frais de déplacements, cotisations ...
- Les dépenses liées au service informatique, internet et télécommunication
- La promotion
- Les missions d'ingénierie
- La billetterie individuelle
- La marchandise boutique pour la revente

**Au chapitre 012**, il est proposé d'inscrire 1 088 999.35 €.

Ce budget correspond aux charges du personnel (cf. tableau des effectifs) :

Il tient compte des besoins saisonniers et l'embauche d'un Conseiller en séjour à temps plein à partir de janvier 2025, et la réévaluation progressive des salariés concernés par des ajustements de postes pour la mise en œuvre du Schéma.

**→ Il ne tient pas compte du résultat 2024 qui sera reporté et réaffecté courant 2025 permettant la mise en œuvre de la globalité du Plan d'Actions présenté.**

### 1.2 SECTION DOTATIONS

Ces dernières années ont vu la réalisation de nombreux investissements, liés principalement à l'acquisition du Tuktuk, la digitalisation des outils (écrans, GTMOOC), la création d'un nouveau site web...

Tout comme 2023 et 2024, l'OTI n'envisage donc pas de faire des investissements sauf l'éventuel rachat de matériel informatique vieillissant.

**→ L'ensemble des dépenses, fonctionnement et investissement, est proposé pour un montant total de 1 642 100.65 euros.**

## 2. RECETTES

Dans la section Recettes, il est proposé d'inscrire 1 591 414 euros de fonctionnement et 50 686.65 euros en investissement.

Ces recettes se composent de :

Recettes propres pour 130 000 euros :

- Visibilités augmentées dans le Guide et sur le site internet (8 000€)
- Produits de la boutique, billetterie (21 000€ + 91 500€)
- Visites guidées (6 000€)
- Référencement des hébergements (3 500€)

Taxe de séjour (1 050 000€)

- Dotations aux amortissements, subventions reçues en investissement (1 414 €)

Recettes de subventions pour 410 000 euros :

- Subvention d'équilibre de la Communauté de Communes **provisoire avant vote au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.**

**→ L'ensemble des recettes, fonctionnement et investissement est proposé pour un montant total de 1 642 100.65 euros.**

Le projet de Budget Primitif 2025 est présenté en annexe de la délibération

Annexe 1 : BP 2025

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

**Le Comité de direction, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**DECIDE**

- **D'APPROUVER le budget primitif 2025**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.**

\*\*\*

La responsable administrative et financière présente la **délibération des effectifs en ressources humaines**

Délibération n°2024-23	Ressources humaines – tableau des effectifs
	<b>Office de Tourisme Granville Terre et Mer</b> <b>Ressources humaines – tableau des effectifs</b> <b>Comité de direction du 17 décembre 2024</b>

Comme tous les ans, il est proposé au Comité de Direction de valider le tableau des effectifs ci-dessous :

**Emplois permanents au 01.12.2024 :**

	Poste	Quotité travail		Echelon		Observation
		2023	2024	2023	2024	
EMPLOYEE	<b>Conseiller(e) en séjour</b>	1	0	1.2		<b>Poste à pourvoir</b>
	Conseiller en séjour – Chargé de la diffusion de l'information et Référent restaurants	1	1	1.3	1.3	
	Conseiller en séjour – guide	1	1	1.3	1.3	
	Chargée de la commercialisation	1	0	1.2		
AGENT DE MAITRISE	<b>Chargée de la dynamisation de l'offre touristique / Référente hospitalité territorialisée / Conseillère en séjour</b>	1	1	1.2	<b>2.1</b>	<b>Confirmation en CDI</b>
	<b>Chargée de presse et d'ingénierie touristique, profil junior</b>	1	1	2.4	<b>2.1</b>	<b>Embauche au 01/10</b>
	Conseillère en séjour – Chargée de communication vers les pros	1	1	2.1	2.1	
	Conseillère en séjour – Chargée des expériences	0.8	0.8	2.1	2.1	Congé parental 80%
	Responsable accueil	0.8	0.9	2.1	2.1	Congé parental 90%
	Chargée de mission durable	1	1	2.2	2.2	
	Chargé de communication numérique	1	1	2.2	2.2	
	Conseillère en séjour, responsable boutique	0.9	0.9	2.2	2.2	
	Assistante administrative	1	1	2.2	2.2	
	Responsable hébergement	1	1	2.3	2.3	Personnel détaché
	Responsable évènementiels	1	1	2.4	2.4	
CADRE	Responsable Communication / Communautés	1	1	3.1	3.1	Personnel détaché
	Directrice	1	1			<b>CDI</b>
	Directrice adjointe	1	1	2.4	3.1	
	Responsable administration	1	1	2.4	3.1	

18.5      **16.6**

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

**Le Comité de direction, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**DECIDE**

- **D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.**

\*\*\*

La Directrice présente la **délibération Avenant Délibération 2022-19 : tarif des services de visibilité augmentée.**



**Office de Tourisme Granville Terre et Mer  
Tarifs des services de visibilité augmentée  
Comité de direction du 17 décembre 2024**

Le développement de services de visibilité augmentée sur les outils de l'Office de Tourisme, permettant aux professionnels de figurer de façon privilégiée sur son site web [www.tourismegranville-terre-mer.com](http://www.tourismegranville-terre-mer.com) et ses brochures, génère des recettes qui viennent réduire le coût de charges de ces outils. Ils peuvent être variables selon que le professionnel exerce ou non sur le territoire.

Il est proposé au Comité de direction de reconduire les tarifs proposés depuis 2022 (cf. délibérations 2022-19), pour la brochure touristique.

A savoir :

**Pour la brochure « Le Guide » :**

Prestataire du territoire	Prestataire hors territoire :
2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> de couverture : 1300 euros	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> de couverture : 1800 euros
1 page : 750 euros	1 page : 1100 euros
½ page : 550 euros	½ page : 800 euros
¼ page : 250 euros	¼ page : 550 euros
dernière de couverture : 1500 euros	

*tirée à 30 000 ex en 2022*

**Pour le site web, il est proposé au Comité de Direction d'augmenter les tarifs 2022 et :**

- **De valider les tarifs proposés et indiqués sur le formulaire en annexe pour la visibilité augmentée sur le site web.**
- **De proposer 10% de réduction en 2025 aux prestataires qui ont pris une visibilité augmentée sur le site web les années passées.**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.**

En 2025, boostez votre visibilité sur [www.tourisme-granville-terre-mer.com](http://www.tourisme-granville-terre-mer.com)  
et les outils de l'Office de tourisme pour rayonner encore + !

En tant que prestataire touristique du territoire, vous êtes présents gracieusement sur le site [www.tourisme-granville-terre-mer.com](http://www.tourisme-granville-terre-mer.com) dans les playlists relatives à votre activité. Nous vous proposons d'accroître votre visibilité sur d'autres pages, ou en remontant en tête de liste, toujours dans un respect de la cohérence éditoriale pour le visiteur. Pour cela, plusieurs possibilités de visibilité s'offrent à vous et permettent une visibilité « intégrée ». Nous vous communiquons les données de fréquentation 2024 à titre informatif au 1er décembre, sachant que cette fréquentation est en constante évolution selon le type d'offre proposée.

## Votre établissement

Structure :

Représentée par Nom / Prénom du responsable :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone du responsable :

E-mail : .

Site internet : .

Nom et adresse de facturation si différente :

L'Office de Tourisme vous propose différentes formules d'insertion afin de mettre en avant votre établissement ou votre activité sur le site Internet  
(cf détail au dos)

Récapitulatif de votre commande. Merci de préciser les périodes souhaitées au dos :

- La remontée en tête de playlist de votre activité : (coût unitaire cf au dos) x      fois =      €
- Bannière(s) sur les pages fréquentées : 90€ TTC x      fois =      €
- Encart page accueil (réservé aux événements) : 420€ TTC x      fois =      €

Date:

Signature :

**TOTAL TTC =      €**

**Bon de commande à adresser à :**  
administration@otgtm.fr ou  
Office de Tourisme Granville Terre et Mer, 2 rue Lecampion  
50400 GRANVILLE Tél : 02 33 91 30 03  
N°Siret : 81835910100024



> LA REMONTÉE EN TÊTE DE PLAYLIST sur [www.tourisme-granville-terre-mer.com](http://www.tourisme-granville-terre-mer.com)

Le site internet permet à nos visiteurs d'identifier l'offre du territoire dans leur phase de recherche avant ou pendant leur séjour. Pour cela, plusieurs listes, avec des possibilités de filtres, existent : campings, hôtels, meublés, loisirs, agenda... Cette offre remonte de façon aléatoire depuis la base de données Tourinsoft selon les critères retenus par l'internaute. Vous pouvez désormais accroître votre visibilité sur ces listes pour vous garantir une **apparition en tête de liste** et dans les recherches affinitaires. Ces emplacements préférentiels sont limités par catégorie, pour éviter de perdre le sens de la recherche et définis en fonction du volume d'offres total.



Leur saisonnalité est définie au regard des chiffres de fréquentation de l'année 2024. Au regard du volume de pages vu en 2024 sur le site, seules les parties agenda, locations de vacances et loisirs sont réservables à la période, le reste étant proposé à l'année.

	Encarts prévus par catégorie	Janvier à avril			Mai et juin			Juillet et août			Septembre à décembre			Forfait à l'année		
		Nombre de vues 2024	Tarif TTC	J e r r é s e r v e	Nombre de vues 2024	Tarif TTC	J e r r é s e r v e	Nombre de vues 2024	Tarif TTC	J e r r é s e r v e	Nombre de vues 2024	Tarif TTC	J e r r é s e r v e	Nombre de vues 2024	Tarif TTC	J e r r é s e r v e
Locations de vacances	4	3392	90 €		1247	90 €		1927	90 €		1529	90 €		8095	324 €	
Hôtels	4	999			469			917			594			2979	120 €	
Campings	4	1326			728			1320			290			3664	120 €	
Chambres d'hôtes	4	784			362			670			497			2313	120 €	
Restaurants	4	908			627			971			852			3358	90 €	
Activités de loisirs	4	936	90 €		602	100 €		1698	210 €		514	60 €		3650	324 €	

> VOTRE OFFRE VISIBLE AU FORMAT BANNIERE SUR 1 PAGE A FORTE AUDIENCE

Bénéficiez d'une bannière - format : 728 x 90 pixels pendant 15 jours en juillet & août ou 1 mois le reste de l'année sur les 5 pages les plus fréquentées du site :



Horaires des marées, Page webcam, A voir à faire, Où dormir, Balades et randonnées. Jusqu'à 66 000 affichages/an (chiffres 2024).

Offre disponible à tous, sous réserve que la proposition soit en accord avec la thématique de la page.

Attention : une seule bannière possible par période et par page.

	Hors saison pour un mois		Je réserve ! Cocher le(s) mois souhaité(s)										Juillet & août pour 15 jours		Je réserve ! Cocher la / les période(s) souhaitée(s)		
	Vues mensuelles moyen	Tarif TTC / mois	J	F	M	A	M	J	S	O	N	D	Vues moyennes par quinzaine	Tarif TTC / 15 jours	Juillet	Août	
Page webcams	4 630	90€												5024	90€		
Page horaires des marées	2 108	90€												5036	90€		
Où dormir?	716	90€												663	90€		
Balades et Randonnées	1 425	90€												1891	90€		
A voir, à faire	621	90€												796	90€		

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,


**Le Comité de direction, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**DECIDE**

- **D'APPROUVER** la proposition de tarifs pour la visibilité augmentée sur le site web.
- **D'APPROUVER** la proposition de réduction de 10% en 2025 pour les prestataires qui ont pris une visibilité augmentée sur le site web les années passées.
- **DE DONNER** tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.



La présidente présente la **délibération audit accueil vélo**.

<b>Délibération n°2024-25</b>	<b>Audit accueil vélo</b>
	<b>Office de Tourisme Granville Terre et Mer</b> <b>Audi accueil vélo</b> <b>Comité de direction du 17 décembre 2024</b>

Devant la progression de la fréquentation vélo à l'échelle nationale, Vélo & Territoires porte et coordonne la stratégie nationale du tourisme à vélo depuis juin 2022. 27 mesures ont été sélectionnées parmi un foisonnement d'idées proposées par les différents acteurs et 13 priorités ont été livrées en 2024. Parmi elles : "atteindre les 20 000 établissements labellisés Accueil Vélo".

Compte tenu de l'existence d'un schéma directeur vélo sur Granville Terre et Mer et de l'ambition du Conseil Départemental de la Manche de "déplacer" La Vélomaritime sur la côte ouest avec la création de route partagées et de voies vertes - mais aussi du potentiel cyclotouristique du territoire - **Attitude Manche, en sa qualité d'animateur territorial pour le département de la Manche, a autorisé Granville Terre et Mer à développer la marque Accueil Vélo sur son territoire dès 2024.**

Ainsi, l'OTI **propose de devenir, au même titre que les visites de classement, auditeur pour l'obtention du label Accueil Vélo, et pourrait donc proposer aux prestataires qui le souhaitent de se labelliser Accueil Vélo.**

L'obtention de la marque Accueil Vélo est fixée au tarif de 200€ TTC, valable pour une durée de 3 ans. L'OTI reverserait alors 50€ TTC au CRT Centre-Val de Loire et France Vélo Tourisme (co-propriétaires de la marque Accueil Vélo) pour financer des plans de communication « cyclotourisme ».

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

**Le Comité de direction, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**DECIDE**

- **D'AUTORISER l'OTI à devenir auditeur dans les conditions fixées**
- **DE DONNER tous pouvoirs à la directrice pour l'exécution de la présente délibération.**

\*\*\*

La Directrice présente ensuite les axes et nouvelles actions du **plan d'actions 2025**

À la lecture de certaines d'entre elles, quelques remarques / questions sont adressées :

- Concernant l'utilisation de l'IA, Mme RICHART souhaiterait avoir un exemple concret. La Directrice invite à consulter le contenu de l'atelier des rencontres consacré à ce sujet en présentant une synthèse.

Départ de Mr JULIENNE à 19h45

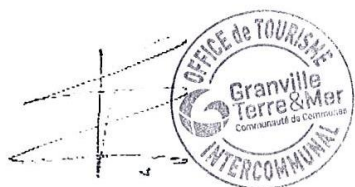
- Mme FAGNEN donne des explications sur la création de la cellule d'attachement au territoire et son rôle : nécessité de regrouper les services / entités de GTM qui œuvrent dans une vision transversale et complémentaire pour l'attractivité du territoire. La cellule sera composée des directeurs de services et d'élus qui se rencontreront 1 fois par trimestre afin de coordonner leurs activités.

Départ de Mr NAVARRET, Mr PEYRE et Mme RICHART à 20h

- Sur les sujets des mobilités et notamment du transport à la demande ; le projet sera décalé à l'année prochaine compte tenu des budgets contraints de la collectivité 2025

Fin de la séance à 20h15

**Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture et Publication  
Le 31/12/2024**



**Fait et délibéré à Granville,  
Le 31/12/2024**



**La Présidente de l'EPIC  
Annaïg LE JOSSIC**

**Le secrétaire de séance  
Brigitte RICHART**